

LE ^{NOUVEAU} BULLETIN

Edition Avril 2019



Mairie	Espace culturel, l'Arche de Norrent					
	Temps scolaire			Vacances scolaires		
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, Samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires) Agence postale Tous les jours de 9h à 12h.	Lundi	Fermé	16h à 18h	Fermé	14h à 18h	
	Mardi		16h à 18h		14h à 18h	
	Mercredi	10h à 12h	14h à 19h	10h à 12h	14h à 19h	
	Jeudi	Fermé	16h à 18h	Fermé	Fermé	
	Vendredi		16h à 18h		14h à 18h	
	Samedi	10h à 12h	Fermé		Fermé	

Administration:



LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales évolue.
La date limite d'inscription pour participer au scrutin des **élections européennes** est fixée au **Samedi 30 Mars 2019**.

Merci de bien vouloir vous inscrire en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

COLLECTE DES DECHETS

Dates de collecte des déchets recyclables : Avril 2019 – Mai 2019

Lundi 1er Avril, Lundi 15 Avril, Lundi 29 Avril,
Lundi 13 Mai, Lundi 27 Mai

PROFESSIONNELS ET ARTISANS

La Mairie organise un recensement des activités professionnelles et artisanales se déroulant sur la commune afin de pouvoir les valoriser sur son site internet.

Merci de bien vouloir envoyer par mail vos coordonnées ainsi qu'un petit descriptif de votre activité à l'adresse suivante:
mediatheque@norrent-fontes.fr

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

PIMMS

Une équipe de médiateurs vous accompagne dans vos démarches du quotidien (factures d'énergie, aide aux dossiers CAF, CPAM, Pôle emploi, retraite). Accueil gratuit et sans rendez-vous.

Mercredi 3 Avril de 13h30 à 16h30 (sur la place à côté de l'Espace Culturel).

INSCRIPTIONS ECOLE MONTAIGNE

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 à l'école Michel de Montaigne se déroulent en Mairie du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Merci de bien vouloir vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

RALLYE DE LA LYS

En raison du Rallye de la Lys, les routes de Rely et du 8 Mai seront fermées de 8h30 à 19h00 **le Samedi 20 Avril**.

Merci de votre compréhension.

HISTOIRE DE NORRENT-FONTES

Si vous êtes en possession d'anciennes cartes postales, photos ou de documents locaux, familiaux, anciennes photos de classes concernant le village et que vous souhaitez les partager, vous pouvez les déposer à l'Espace Culturel, ils seront numérisés puis vous seront rendu.

Les documents seront accessibles sur le site internet dans la rubrique Histoire (section Découvrir) partie « Documents complémentaires »



Animation:

ESPACE CULTUREL

Fermeture Espace Culturel

L'Espace Culturel n'ouvrira qu'à 17h le **Vendredi 29 Mars** et sera fermé à 17h30 le **Lundi 1er Avril**.

L'Espace Culturel sera fermé le **Jeudi 4 Avril** et **du Lundi 8 Avril au Vendredi 12 Avril**.

Fermeture à 18h le **Mercredi 17 Avril**.

Merci de votre compréhension.

GAMERS NF

Le prochain GAMERS NF se déroulera le **Jeudi 18 Avril** à partir de 14h00.

Mini-concours Fortnite

GRAINOTHEQUE

LA grainothèque vous permet d'échanger, de prendre et déposer les graines qui vous plaisent (légumes, plantes, fleurs, ...) librement à la médiathèque.

Renseignement à l'Espace Culturel.

INTERVILLAGE

Intervillage se déroulera le **Dimanche 16 Juin 2019** à Guarbecque.

Vous souhaitez faire partie de l'équipe de la commune (hommes, femmes, enfants), inscrivez vous en Mairie.

FÊTE DU CRESSON

Le **31 Mars** aura lieu la traditionnelle **Fête du Cresson** organisée par l'école Notre Dame du Bon Conseil. Cette manifestation ouverte à tous débutera à 11 heures par la messe célébrée à la salle polyvalente. A partir de 12h15, vous pourrez profiter des différents stands et jeux, pour petits et grands. Un repas convivial vous sera proposé le midi et le soir (sans réservation nécessaire) avec au menu la légendaire salade de cresson pour ceux qui le souhaitent. Les élèves monteront sur scène à 16 heures. C'est ensuite **Marco**, qui se produira dès 17 heures en reprenant les succès de nombreux artistes. Venez passer une agréable journée en famille ou entre amis !

Entrée gratuite ; repas complet : 10€

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

ATELIER THÉÂTRE

Une disparition inquiétante à Norrent-Fontes, le groupe des ados de l'Atelier Théâtre réagit. Les jeunes mèneront rondement l'enquête, caméra au poing.

Est-ce que les plus jeunes, presque tous novices dans le groupe, utiliseront les poings pour régler leurs différends ? C'est ce que vous saurez en venant les encourager dans leurs 4 saynètes.

Les adultes quant à eux - une fois n'est pas coutume - n'ont pas écrit de texte mais ont choisi un thème délicat, la mort au travers du prisme des textes de Pascal Martin "Joyeuses Condoléances" agrémentés comme d'habitude de parodies de chansons puisqu'il faut rire de tout.

Vous l'aurez compris, tous les comédiens amateurs travaillent d'arrache pied pour vous faire passer un bon moment lors de leur prochain spectacle "Nous rirons tous au paradis" à la salle Polyvalente.

Buvette et restauration sur place

Samedi 27 avril, 19h groupe des jeunes et 20h30 groupe des adultes

Dimanche 28 avril, 15h groupe des jeunes et 16h30 groupe des adultes

Rendez vous salle polyvalente, entrée 5€, - 16 ans gratuit

Dimanche de Pâques, 21 Avril:

PARCOURS DU CŒUR

Le parcours du Cœur se déroulera à partir de 8h30 Inscriptions Salle des Mariages jusque 11h.

CHASSE A L'ŒUF

Rendez-vous à 11h30 au terrain de Maître Leblanc, Rue Jules Ferry.

MARCHE AUX FLEURS,

Marché aux fleurs organisé par le comité des fêtes de 9 H à 17 H, salle des tilleuls.

Comme chaque année un large choix de plants de fleurs et légumes à repiquer ainsi que des suspensions variées. Du choix, de la qualité à prix compétitif sans oublier le plant de légumes issu de graines d'origine biologique et les plantes aromatiques.

Une visite ensoleillera votre dimanche, n'hésitez pas à vous servir du bon de commande joint !



Animation:

PETANQUE

Calendrier des rencontres: la saison redémarre le samedi 20 avril (dates suivantes sur le calendrier des fêtes).



SPECTACLE DES CLAQUETTES

Le Repas spectacle des claquettes se déroulera le **Samedi 4 Mai** (et non le 13 Avril) 19h00 à la Salle Polyvalente.

Menu Adultes: 18€ - 1 apéritif offert, surprise des îles, assiette fraîcheur, émincé de Volaille accompagné de Légumes, Café gourmand exotique.

Menu enfants: 8€ - 1 boisson, jambon pâtes, 1 glace

Renseignements et réservations jusqu'au 30 Avril au 06.17.90.44.08 ou 2 rue du 19 Mars Norrent-Fontes.

EURE et LOIR,

Le comité des fêtes organise un Week-end autour de CHARTRES, les **11 et 12 Mai 2019**.

Au programme : Samedi 11 mai, visite guidée de la Cathédrale Notre Dame de Chartres, Chartres en lumières (24 sites illuminés)

Dimanche 12 mai, visite guidée du château de Madame de Maintenon et de ses jardins.

Départ samedi 11 mai à 5h, parking du collège, Retour dimanche 12 mai vers 23h.

Tarif : 195€, -15 ans 170€, - 6 ans 160€.

Ce tarif comprend le transport, les visites, les repas (entrée, plat, dessert) et boissons aux restaurants (dans la limite du choix établi par l'organisation) et la nuit à l'hôtel. Reste à charge les dépenses personnelles et le repas sur le trajet du retour.

Inscriptions dès maintenant, versement de 50€/pers à la réservation, paiement en plusieurs fois possible jusqu'au 30 mai 2019.

Renseignements Maryse Bouton 84 bis route nationale, 03 21 66 05 69, 06 12 38 74 93

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

ARTISANAT et PATRIMOINE

Le comité des fêtes organise une sortie le vendredi **12 avril 2019**.

Au programme : visite de la brasserie Goudale avec guide et dégustation, déjeuner à St Omer (entrée, plat, dessert, 1 boisson 1 café) puis visite de l'atelier des derniers faiseurs d'escutes et de bacôves et découverte du marais audomarois.

Départ 8h15 parking du collège, rassemblement 8h. Retour vers 18h30

Tarif tout inclus, 30€ adulte, 20€ moins de 12 ans.

Coupon de réservation Eure et Loir 11 et 12 Mai 2019

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone Portable:

Adulte: x 195€ =€

-15ans: x 170€ =€

-6ans: x 160€ =€

Total:€

Liste des participants

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Renseignements Maryse Bouton 84 bis route nationale, 03 21 66 05 69, 06 12 38 74 93



Quelques règles pour bien vivre ensemble.

Nous avons la chance de vivre dans un village calme et paisible où le respect des autres doit rester une priorité. Au retour des beaux jours, voici quelques conseils qui permettront de préserver nos relations entre voisins.

• **Déclarez vos travaux**

Le permis de construire est obligatoire si vous construisez une maison ou si vous faites des travaux d'agrandissement créant plus de 40 m².

Vous devez faire une déclaration préalable pour la construction d'un garage ou d'une dépendance, notamment « abri de jardin », entraînant la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 m² et 40 m², pour des travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction et certains travaux de ravalement, pour l'aménagement d'un grenier entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment.

En cas de doute, renseignez vous à la mairie. Les travaux n'ayant pas été déclarés peuvent faire l'objet de recours pouvant aller, à terme, jusqu'à la démolition.

• **Tenez vos animaux à la maison**

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable. Dès la divagation constatée, les mesures consistent à y mettre fin en saisissant l'animal en cause et en le conduisant dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder.

L'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.

• **Respectez le repos de tous**

Chacun veut profiter des belles soirées de printemps et d'été, des matinées ensoleillées (c'est un peu pour ça qu'on vit ici!) sans être dérangé par des bruits intempestifs désagréables (tondeuses, tracteurs et autres taille-haies...). Il serait souhaitable de ne pas mettre en route la bétonnière le dimanche à 7 heures, ni de faire profiter toute la rue de votre musique!

Vous êtes également responsables des bruits émis par vos animaux. On aime les chiens, mais on déteste les entendre aboyer toute la journée...

Si de tels bruits vous gênent mais que leur auteur reste sourd à vos demandes, rapprochez-vous du « point d'accès aux droits, 39 rue Pierre Bérégovoy à Bruay-La-Buissière (0362614890).

• **Surveillez vos enfants**

Depuis quelques semaines, des dégradations sont régulièrement commises dans la commune par quelques adolescents. L'article 1242 alinéa 4 du Code civil dispose que « **le père et la mère, en tant qu'ils exercent l'autorité parentale, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux** ». De fait, les dégradations commises par des enfants mineurs sont directement imputables aux parents. Et la facture peut très vite être très, très lourde!

CHAÎNES TNT

Le 14 Mai, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télé par antenne râteau: ils devront procéder ce même jour à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 Mai 2019.

En cas de problèmes vous pouvez contacter le 0970 818 818 (appel non surtaxé) ou vous rendre sur le site www.recevoirlatnt.fr



RECETTES

Risotto aux crevettes et pain d'épice

Facile : préparation : 15 mn, cuisson 25 mn

Faites griller le pain d'épice et réduisez-le en miettes. Pelez et hachez l'oignon. Faites chauffer le bouillon de légumes.

Dans une sauteuse, faites fondre l'oignon pelé et haché avec 2 cuil. d'huile. Ajoutez le riz, mélangez 2 min. Versez le vin et laissez-le s'évaporer. Versez 1 louche de bouillon chaud et faites cuire en tournant et en ajoutant le bouillon au fur et à mesure que le riz l'absorbe. Retirez du feu et incorporez la ricotta.

Faites sauter les crevettes 3 min à la poêle dans l'huile restante. Salez, poivrez. Ajoutez-les au risotto et parsemez de pain d'épice. Servez aussitôt.

Fricassée de lapin à la méridionale

Facile : préparation : 20 mn, cuisson : 35 mn

Epluchez les artichauts et mettez-les dans l'eau additionnée d'un jus de citron.

Faites dorer les morceaux de lapin dans la cocotte avec l'huile. Ajoutez la carotte grattée et coupée en rondelles, les oignons et les échalotes pelés et émincés, sel et poivre. Faites revenir sur feu vif.

Ajoutez dans la cocotte le thym, les olives, le citron confit et la tomate coupés en morceaux et les artichauts coupés en deux. Versez le vinaigre et le vin blanc. Laissez mijoter 25 min à feu doux.

Servez chaud parsemé de basilic.

Cupcake nature

2 œufs, 125 g de sucre en poudre, 125 g de farine, 125 g de beurre fondu, 1/2 sachet de levure chimique, 2 cuillères à café d'arôme naturel de vanille liquide, 12 moules en silicone

Pour le glaçage : 150 g de sucre glace, 100 g de beurre, petits bonbons

Préchauffer le four thermostat 180°.

Disposer les moules sur une plaque à pâtisserie.

Dans un grand saladier, battre vigoureusement le sucre et les œufs.

Ajouter la vanille puis le beurre et fouetter à nouveau.

Incorporer la farine et la levure : la pâte doit être bien lisse.

Remplir les moules à moitié et mettre au four pendant 15 min.

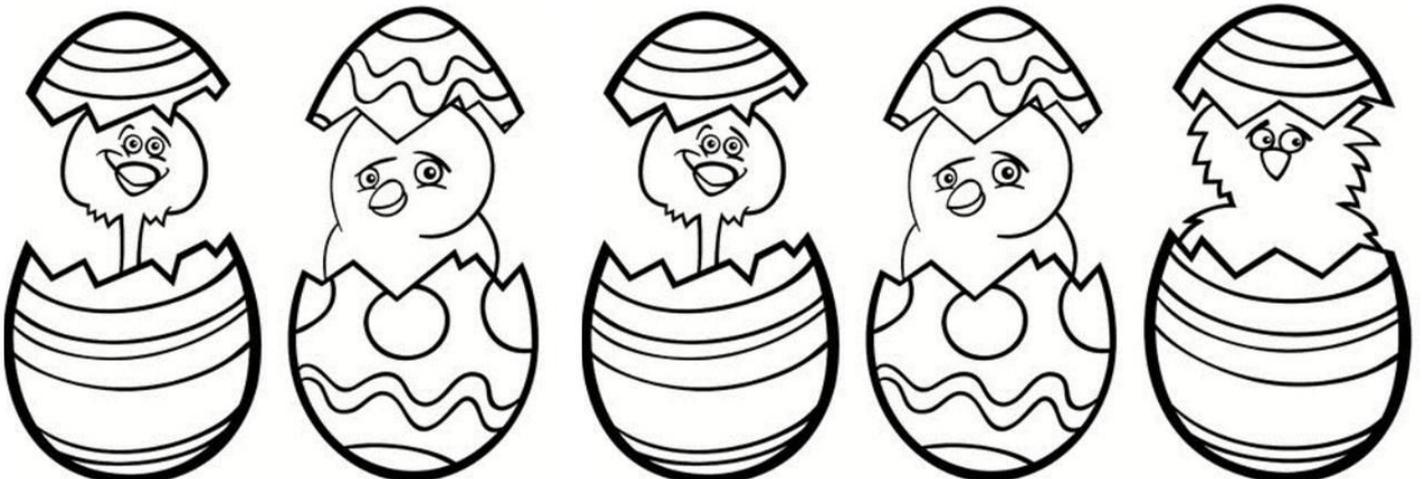
Laisser refroidir.

Pour le glaçage :

Mélanger le beurre et le sucre pour obtenir une crème.

Remplir de glaçage une seringue à pâtisserie avec une petite cuillère.

Déposer des petites roses de crème sur les cupcakes et parsemer de bonbons.



Le N°63, accueille quant à lui la boucherie de Marcel Duhamel, à qui succédera son fils Maurice secondé de son épouse Denise.

Lorsque le couple cesse son activité, l'immeuble est vendu à usage d'habitation. C'est en 1962 que M Michel Pringarbe installe au N°54 son entreprise d'artisan plombier électricien et ouvre son magasin



d'électro-ménager tenu par son épouse Geneviève. En 1997 au départ de la retraite, c'est le couple Jean-Marie et Nathalie Empis qui leur succéderont.

A l'angle de la rue du 8 Mai (*autrefois, chemin Viot*) et de la route nationale, sur une partie de l'ancien parc du «château de Me Bavière» c'est en 1975 que M François Nédoncelle délocalise son garage de Ames et s'installe «garagiste carrossier concessionnaire» à Norrent-Fontes. Son fils Frédéric lui succédera en 1998, lors de son départ en retraite.

Le «Château de Me Bavière». Au N°56 cette imposante bâtisse fut érigée en 1861 par Me Jules Lequien (*notaire*) et son épouse Mme Sidonie Lecomte. Me Hyppolyte Wambergue Brocquet (*notaire*) en fait l'acquisition en 1874. Me Georges Bavière (*notaire*), l'achète en 1895. Elle sera transmise par successions à Me André Bavière (*notaire*) et Me Michel Bavière (*notaire*). Vendue en 1990 à M Serge Guéry, (*Ets Pidou*), c'est enfin le Docteur Dominique Bernard (*successeur du Dr Jean Duhamel*) qui y établira son cabinet médical et domicile en 1993.

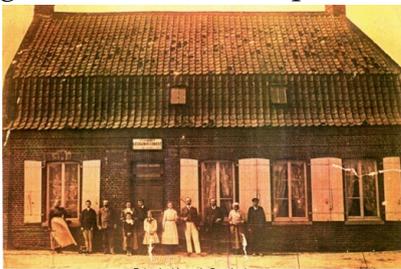


En face au N°73, c'est la caisse d'épargne qui à la fin du siècle dernier décide d'y installer son agence. Au début des années 2000 par soucis de rentabilité, il est décidé de répartir l'agence sur Isbergues et Lillers.

La commune fait l'acquisition des locaux qui accueilleront en 2006, le bureau de la poste et deux logements locatifs.

Au N°60, s'installe l'entreprise de menuiserie, créée par Omer Sénéchal en 1934 (*au n°29*). Son fils Paul puis petit fils Jean-Paul lui succéderont.

Le N°68, l'estaminet Legrain Decobert offrait aux voyageurs et habitués de quoi se désaltérer et proposait également son écurie pour le repos des montures.



Pour certains anciens Norrent-Fontois le N°81, réveille des souvenirs olfactifs très agréables. En effet on fabriquait à l'arrière de cette demeure les fameuses gaufres de Matton. Nous les découvrirons, en poursuivant notre visite, d'autres fabriques qui faisaient la réputation de la commune. A l'angle de la rue des cressonnières (N°2) et de la nationale, se trouve la maison natale de Paul Coutigny. Né à Norrent-Fontes en 1884, il est l'aîné d'une famille de trois enfants, ses parents, Louis Coutigny et Marie Dere-

metz, exploitent la ferme. D'une grande intelligence, doué d'une très bonne mémoire, il s'intéresse à tout : aux beaux-arts, à l'archéologie, au dessin, à la sculpture, à la littérature, à l'histoire régionale, à la poésie et surtout au patois régional. Autodidacte et curieux, il étudie, lit beaucoup, observe ce qui se passe autour de lui, il effectue de nombreux déplacements pour découvrir et admirer les beautés de la France. Profondément chrétien, il crée dans le village avec le Chanoine Tondelier, doyen de Norrent-Fontes, "la Jeunesse Catholique" et prend en charge la rédaction et la publication d'un bulletin paroissial appelé "le Carillon de Norrent-Fontes".

En 1914, il est mobilisé comme sergent-chef au 145^e Régiment d'Infanterie. Il sera fait prisonnier, lors de la prise de la ville de Maubeuge par les allemands. Pendant la guerre 1940-1945 afin de recueillir des fonds et l'envoi de colis aux prisonniers natifs du village, il crée une troupe théâtrale. On y joua de nombreuses scènes et comédies dont il était l'auteur. Au journal « l'Echo de la Lys » il fut éditorialiste sous le nom de Jacques d'Artois; chroniqueur sous le nom de Lydéric dans « les opinions de mon Voisin », poète en français sous le nom de Jacques d'Artois, patoisant sous les noms de P.Izan, de Batisse et de Polyte. A Isbergues, on lui doit, la monumentale statue qui surplombe la source Ste Isbergues. Il décède à Norrent-Fontes, le 25 décembre 1958, âgé de 74 ans et repose auprès de son épouse au cimetière de Robecq.